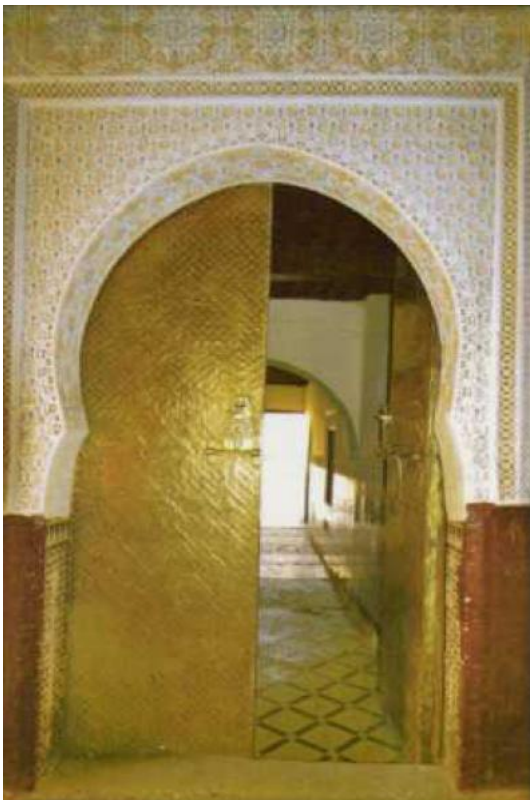

Le Maghreb face aux nouveaux enjeux mondiaux

**Stratégie de positionnement régional de l'Afrique du Sud :
quels enseignements pour les pays du Maghreb ?**



Mohammed Tawfik Mouline

Janvier 2014

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Avec le soutien du groupe OCP



ISBN : 978-2-36567-239-9
© Ifri – 2014 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Abstract

Le présent document aborde une problématique centrale liée aux stratégies de positionnement régional déployées par l'Afrique du Sud et les pays du Maghreb à l'aune des dynamiques géopolitique et géoéconomique mondiales qui impactent le continent africain. Ce dernier, considéré à juste titre comme un véritable gisement de la croissance économique mondiale, est le théâtre de grandes rivalités entre puissances traditionnelles et celles émergentes. Cependant, les pays de ce continent, quoique dans des proportions différenciées, peinent à s'insérer dans cette dynamique d'ensemble et à tirer profit des opportunités immenses pouvant être mobilisées à travers le développement du commerce intrarégional et les opérations d'investissement qui y sont associées.

Dans sa politique extérieure, l'Afrique du Sud est guidée par l'ambition explicite de s'ériger en tant que puissance continentale et de se positionner en tant qu'interlocuteur africain et incontournable de la communauté internationale. Elle occupe, de ce fait, une position privilégiée dans les forums internationaux, vu qu'elle est le seul pays africain membre du G20 et joue un rôle actif dans les négociations commerciales multilatérales au sein de l'OMC. Elle revendique, aussi, un siège permanent dans la perspective de la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

En matière de partenariat, l'Afrique du Sud privilégie l'alliance avec les grands pays émergents, notamment via sa participation au forum IBSA, avec l'Inde et le Brésil, et au groupe des BASIC, qui rassemble l'Inde, le Brésil et la Chine pour les sujets liés à la politique climatique. L'orientation diplomatique de l'Afrique du Sud en faveur des grands pays émergents est confortée par son adhésion, officialisée, le 14 avril 2011, au groupe des BRICS, aux côtés du Brésil, de la Fédération de Russie, de la Chine et de l'Inde.

L'expérience de l'Afrique du Sud en matière de positionnement régional offre plusieurs enseignements pour les pays du Maghreb. Le renforcement de l'ancrage régional de ce pays en Afrique Australe et de l'Est lui permet non seulement de disposer d'une zone d'expansion économique, mais aussi d'améliorer substantiellement son attractivité pour l'investissement international.

*Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (Royaume du Maroc)
Mohammed Tawfik Mouline est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris (X) et de
l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.*

Cette étude vise à répondre à deux questionnements, à savoir, quels enseignements le Maghreb pourrait-il déduire de l'expérience de l'Afrique du Sud, en termes de stratégie de positionnement régional ? Et comment les pays du Maghreb pourraient-ils, du moins séparément, sinon en tant que groupement sous régional, développer une plus grande proximité avec l'Afrique du Sud pour dynamiser leurs échanges extérieurs, renforcer leur attractivité aux IDE et assurer une concertation sur les grandes questions qui interpellent le développement de l'Afrique dans sa globalité. Pour répondre à ce double questionnement, le présent document est structuré autour de trois axes :

Le premier axe met l'accent sur les spécificités de la stratégie de positionnement régional de l'Afrique du Sud, en cernant les facteurs qui contribuent à faire de ce pays une puissance continentale, voire émergente, à l'échelle mondiale et en mettant en relief les insuffisances qui seraient susceptibles de compromettre les ambitions de leadership de l'Afrique du Sud à l'échelle régionale et internationale.

Le second axe aborde les traits spécifiques de la stratégie de positionnement régional des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne, comparativement à celle déployée par l'Afrique du Sud. L'expérience du Maroc en Afrique de l'Ouest sera mise en relief, compte tenu de sa particularité et du fait qu'il s'agit d'une stratégie globale et multidimensionnelle qui partage plusieurs similitudes avec l'expérience de l'Afrique du Sud, au sein de son voisinage.

Le troisième axe examine la réalité des relations de l'Afrique du Sud avec les pays du Maghreb et les perspectives de leur renforcement, à l'aune des défis communs auxquels l'ensemble de ces pays sont confrontés. Il est question, aussi, de mettre en exergue les enseignements que les pays du Maghreb pourraient tirer de l'expérience sud-africaine, en matière d'intégration régionale.

Table des matières

L'AFRIQUE DU SUD : UNE STRATEGIE D'EMERGENCE CONFORTEE PAR UNE DYNAMIQUE D'ANCRAGE REGIONAL	4
L'Afrique du Sud : une stratégie ambitieuse de positionnement international	5
La stratégie d'ancrage de l'Afrique du Sud en Afrique Australe et de l'Est.....	7
Des ambitions géostratégiques de l'Afrique du Sud, reposant sur d'importants acquis, mais contrariées par des difficultés internes persistantes	8
POSITIONNEMENT REGIONAL DES PAYS DU MAGHREB EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : COMPARAISON AVEC L'EXPERIENCE DE L'AFRIQUE DU SUD.....	11
Caractéristiques et principaux déterminants du positionnement régional des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne	11
Un positionnement régional du Maroc en Afrique de l'Ouest qui se rapproche de celui de l'Afrique du Sud en Afrique Australe et de l'Est.....	14
REALITE ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS DE COOPERATION ENTRE LES PAYS DU MAGHREB ET L'AFRIQUE DU SUD	17
Des relations économiques entre les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud, en deçà de leur potentiel	17
Des défis communs à relever par les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud, sur le plan géopolitique et sécuritaire	20
L'édification du Maghreb : quels enseignements peut-on déduire de l'expérience de l'Afrique du Sud ?	21

L'Afrique du Sud : une stratégie d'émergence confortée par une dynamique d'ancrage régional

L'Afrique du Sud est une république fédérale, fondée sur une démocratie parlementaire. Avec une superficie de 1,2 million de km² et une population de 50 millions d'habitants, elle est la première puissance économique du continent africain, représentant, à elle seule, 30 % du PIB de l'Afrique Subsaharienne et 66 % de celui de l'Afrique Australe. Son PIB est de 420 milliards de dollars et son PIB par habitant est de 5 860 dollars¹.

Ce pays est parvenu à réinsérer son économie dans les échanges mondiaux après une longue période de difficultés politiques internes et de réactions internationales au régime de l'apartheid : sanctions internationales, embargo sur les ventes d'armes, boycott partiel des produits sud-africains, politique de désinvestissement des années 1980 appliquée par les pays occidentaux sous impulsion américaine...

L'Afrique du Sud a engagé un vaste programme de réformes économiques, d'inspiration libérale dont notamment le programme de reconstruction et de développement (RDP) de 1994, remplacé par le « Growth Employment and Redistribution Strategy (GEAR) » en 1996, visant à restaurer la confiance des investisseurs, par le biais de l'accélération des privatisations, la reconversion de l'appareil productif ainsi que l'initiative pour la croissance accélérée et partagée en Afrique du Sud (ASGISA) de 2006².

Plusieurs exercices prospectifs établis par des organismes et centres de recherche internationaux font ressortir que l'Afrique du Sud figurerait parmi les économies émergentes dont le poids pourrait se renforcer à l'avenir³.

¹ Banque Mondiale : World Development Indicators- 2013

² OCDE : « G20, Fiche pays- Afrique du Sud », Septembre 2011.

³ Il s'agit notamment de Goldman Sachs et du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII),

L'Afrique du Sud : une stratégie ambitieuse de positionnement international

L'Afrique du Sud poursuit une stratégie active, visant à consolider sa présence et son rôle au niveau des grandes questions géopolitiques et géoéconomiques mondiales. Elle est le seul pays africain membre du G20 et joue un rôle actif dans les négociations commerciales multilatérales au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Conforme à sa ligne de coopération Sud-Sud, l'Afrique du Sud privilégie l'alliance avec les grands pays émergents, notamment via sa participation au forum IBSA⁴, au Groupe des 77 et au Groupe des BASIC qui rassemble l'Inde, le Brésil et la Chine pour les sujets liés à la politique climatique. Elle a aussi noué, en août 2010, un partenariat stratégique avec la Chine, en vertu duquel celle-ci s'engage à appuyer l'Afrique du Sud dans son développement économique.

L'orientation diplomatique de l'Afrique du Sud en faveur des grands pays émergents apparaît particulièrement confortée par son adhésion, officialisée le 14 avril 2011, au groupe des BRICS, aux côtés de la Fédération de Russie, de la Chine et de l'Inde. D'ailleurs, l'Afrique du Sud a accueilli le 5^e Sommet des BRICS en mars 2013 à Durban.

La Chine est devenue, dès 2009, le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud. Elle absorbe 11,7 % des exportations sud-africaines en 2012 contre 10 % en 2010. Les relations avec l'Inde se sont intensifiées, avec, en 2012, 4,2 % de parts de marché, du fait de la forte hausse des exportations sud-africaines de charbon, destinées à l'Inde.

Le développement spectaculaire des relations commerciales de l'Afrique du Sud avec les pays émergents s'est traduit par un recul des échanges avec les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui ont enregistré une érosion relative de leur part de marché en Afrique du Sud⁵.

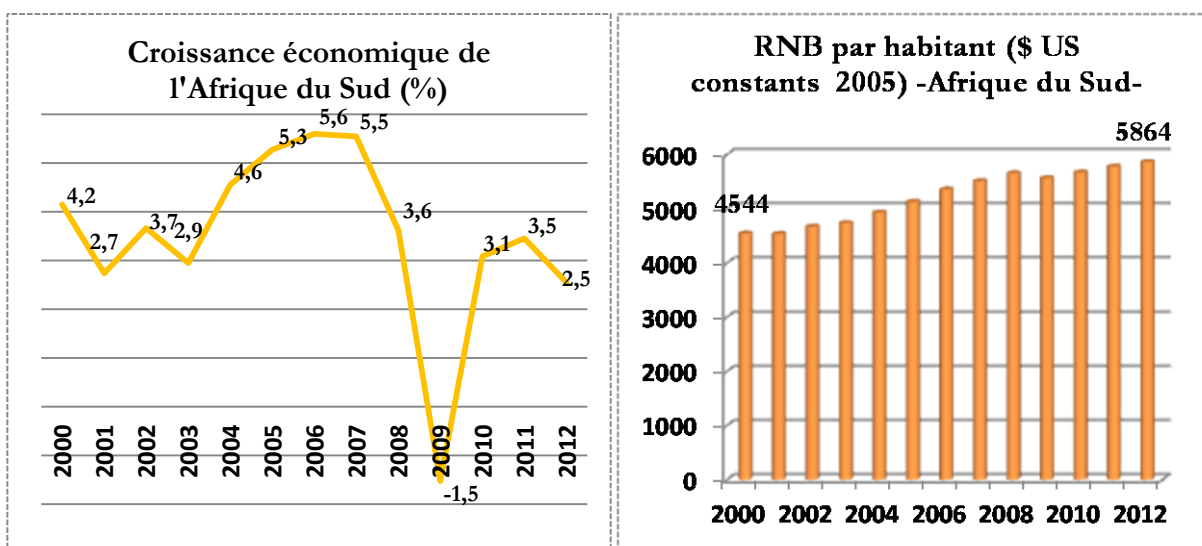
Sur un autre registre, l'Afrique du Sud, membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies durant la période 2011-2012, semble plus résolue dans sa revendication d'un siège permanent à l'occasion de la réforme de cette Institution. Toutefois, s'il est vrai que l'Afrique du Sud occupe une position de leader dans son espace économique régional, elle présente une posture internationale, nettement en deçà de celle des autres membres du Groupe des BRIC. Son PIB la place, en effet, au 27^e rang mondial, loin derrière l'Inde ou le Brésil. Sa population, à

⁴ IBSA : India, Brazil, South Africa

⁵ Direction Générale du Trésor (France) : le Commerce extérieur de l'Afrique du Sud en 2012- Juin 2013.

l'évidence largement inférieure à la puissance démographique indienne ou chinoise, demeure près de trois fois inférieure à celle de la Fédération de Russie et quatre fois inférieure à celle du Brésil.

Sur le plan économique, l'Afrique du Sud affiche des résultats fortement en deçà de ceux enregistrés par les BRIC. L'économie sud-africaine évolue à un rythme de croissance économique modéré de 3,5 % en moyenne annuelle pour la période 2000-2012, sans commune mesure avec les taux de croissance élevés, enregistrés par les pays émergents d'Asie. Depuis le déclenchement de la crise économique mondiale en 2008, les résultats de l'économie sud-africaine sont en baisse. Après, une croissance économique de 4,1 %, en moyenne annuelle, entre 2000 et 2006, la progression du PIB de l'Afrique du Sud s'est établie à 2,8 % en moyenne par an pour la période 2007-2012.



Source : Banque Mondiale

Les performances économiques insuffisantes de l'Afrique du Sud ont conduit les agences de notation à revoir à la baisse son rating souverain, le dégradant d'un cran en 2012. En effet, Les deux grandes agences de Rating, S&P and Moody's ont rétrogradé en 2012 la notation souveraine de l'Afrique du Sud respectivement de BBB+ à BBB de A3 à Baa1. Les récentes révisions de notations, tout en maintenant le niveau « investment grade » de l'Afrique du Sud placent la notation de ce pays sous perspective négative. Malgré cela, l'Afrique du Sud dispose toujours d'un rang investissement qui lui permet d'accéder au marché international des capitaux, à des conditions relativement favorables.

Les relations de l'Afrique du Sud avec l'Union Européenne reposent depuis 2004 sur l'Accord sur le Commerce, le Développement et la Coopération (ACDC), qui comporte trois volets : dialogue politique ; coopération et développement ; libéralisation

commerciale. L'Afrique du Sud fait également partie de l'Accord de Cotonou entre les États ACP et l'Union européenne (accord de 2000 révisé en 2005).

La conclusion d'un accord de partenariat stratégique le 14 mai 2007 entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud témoigne d'une volonté conjointe de renforcer encore le dialogue politique « dialogue du Mogôbagôba⁶ », prévoyant notamment la tenue régulière de sommets Union européenne-Afrique du Sud, le développement de la coopération sectorielle et la mise en place de Commissions *ad hoc* dans le domaine du commerce, l'investissement et la coopération au développement.

La stratégie d'ancrage de l'Afrique du Sud en Afrique Australe et de l'Est

La stratégie d'ancrage régional de l'Afrique du Sud lui permet de dynamiser son tissu productif et de s'ériger en tant que source principale d'importation des pays de cette région⁷, tant en matière de produits manufacturés qu'en matière de produits agroalimentaires. En revanche, l'Afrique du Sud importe peu de ses partenaires relevant de cette région.

En donnant la priorité aux questions régionales, l'Afrique du Sud estime que sa supériorité économique sert de moteur aux autres États membres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe⁸ et représente une opportunité non négligeable pour l'économie de la région, dans son ensemble.

L'Afrique du Sud dispose, en effet, des capacités économiques et des niveaux de diversification nécessaires pour promouvoir une intégration économique, mutuellement avantageuse pour la région, favorisant le transfert de technologies, la réduction de la pauvreté, la promotion du développement social et la protection collective de l'environnement, en particulier en ce qui concerne les ressources naturelles transfrontières. La création d'une agence de développement « *South African Development Partnership Agency* »

⁶ The Council of European Union: The South Africa-European Union Strategic Partnership Joint Action Plan (Mai 2007).

⁷ L'Afrique du Sud représente 59% des importations des autres pays de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe. Cf. Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique-CNUCED.

⁸ Cf. Banque Africaine de Développement (AfDB) : Document de stratégie pays 2013-2017- Novembre 2012.

constitue un des moyens, visant à accroître l'influence et le poids que l'Afrique du Sud compte avoir en Afrique⁹.

L'Afrique du Sud participe aux efforts de libéralisation commerciale au sein de l'Afrique Australe. Le lancement officiel de la zone de libre-échange de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe en août 2008 a tracé la voie à une union douanière, une union monétaire et un marché commun, en cours de mise en œuvre. Des négociations ont eu lieu, suite à la crise économique mondiale de 2008-2009, visant à créer un bloc commercial unique, comprenant la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe, la Communauté Économique Africaine qui servirait de plateforme pour la création de la Communauté Économique Africaine¹⁰.

Malgré ces avancées, la percée de l'Afrique du Sud au niveau de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est n'est pas exempte de difficultés, notamment pour ce qui est des perceptions de certains voisins qui craignent que l'hégémonie économique sud-africaine compromette l'émergence de leurs industries locales et les confine dans un processus de dépendance économique qui leur serait désavantageux.

Des ambitions géostratégiques de l'Afrique du Sud, reposant sur d'importants acquis, mais contrariées par des difficultés internes persistantes

L'Afrique du Sud a accompli des progrès, en termes d'instauration d'une véritable culture démocratique. Ce pays a à son actif une constitution des plus libérales au monde, garantissant les libertés fondamentales ainsi que l'organisation, depuis 1994, de quatre élections générales réussies, ce qui en fait, dans ce domaine, une référence au niveau du continent africain.

Sur le plan économique, le secteur agricole de l'Afrique du Sud est réputé pour sa productivité, même si sa part est réduite en termes de PIB (3 %) et d'emploi (5,1 %)¹¹. La richesse de l'Afrique du Sud en ressources minérales en fait le plus grand producteur et exportateur mondial d'or, de platine et de chrome. Elle est aussi le 5^e

⁹ Cf. Department of International relations and Cooperation, Republic of South Africa (www.dfa.gov.za)

¹⁰ AfDB, Op.Cit

¹¹ Op.Cit. South African Reserve Bank

plus grand producteur de diamants et possède 60 % des réserves mondiales de charbon¹².

L'Afrique du Sud dispose d'un secteur industriel développé. Pour preuve, 75 % des plus grandes sociétés africaines du secteur industriel sont d'origine sud-africaine. Ce pays est présent activement dans plusieurs secteurs spécialisés, dont celui des matériaux roulants ferroviaires, des combustibles synthétiques, des équipements et machines pour mines.

Pour sa part, Le secteur des services est florissant en Afrique du Sud, contribuant à près des 2/3 du PIB et employant 70 % de la population active. Le tourisme, en particulier, connaît un grand dynamisme, impulsé par l'organisation par l'Afrique du Sud de la coupe du monde de football en 2010.

Le système financier de l'Afrique du Sud est moderne et diversifié, avec notamment, une bourse qui se classe parmi les 20 premières, au niveau mondial, en termes de capitalisation boursière.

L'Afrique du Sud est une destination privilégiée des IDE. Les flux d'IDE reçus par ce pays se sont établis à près de 4,6 milliards de dollars, en moyenne annuelle, entre 2006 et 2011¹³.

Nonobstant les acquis positifs qu'elle a enregistrés, l'Afrique du Sud reste confrontée à des problématiques qui ne seraient pas sans conséquences sur la préservation de son leadership régional et particulièrement sur la concrétisation de ses ambitions de s'ériger en tant que puissance émergente à part entière.

Le caractère dual de l'économie de l'Afrique du Sud, avec un bloc de l'économie bien développé et un autre sous-développé et marginalisé, constitue un obstacle majeur à l'accélération de la croissance économique de ce pays et au développement harmonieux des différents secteurs d'activité de son économie.

L'Afrique du Sud pâtit du niveau élevé du chômage qui touche 25 % de la population active¹⁴. Le taux de chômage atteint même près de 52 % pour la population africaine et métisse contre 9,5 % pour les Indiens et 5,7 % pour les blancs.

En dépit des progrès accomplis en termes de réduction de l'extrême pauvreté, l'Afrique du Sud est confrontée à l'aggravation des inégalités sociales. Sa richesse continue à être répartie de manière très inégale, avec un indice de Gini de 0,63¹⁵, soit un niveau qui n'est pas loin de celui enregistré à la fin de l'apartheid en 1994. La politique de discrimination positive (Black Economic

¹² Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) : « Diversification des alliances stratégiques du Maroc », Décembre 2012.

¹³ Cf. Rapport sur les Investissements dans le Monde, CNUCED-2012

¹⁴ Banque Mondiale. Op.Cit

¹⁵ Cf. Banque Mondiale (<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI>)

Empowerment¹⁶ ou loi sur l'indigénisation) n'a que faiblement contribué à résoudre cette problématique. Il semble même qu'elle constitue une entrave, affectant le climat général des affaires et, partant, l'attractivité du pays aux Investissements étrangers¹⁷.

De plus, l'Afrique du Sud fait face à la montée de la criminalité¹⁸, notamment dans les centres urbains et périphériques. L'insécurité reste, par ailleurs, un fléau national (15 000 meurtres par an), avec, en particulier, une fréquence très élevée des violences contre les femmes et, depuis peu, une nette recrudescence d'actes xénophobes, à l'encontre des travailleurs immigrés, notamment.

Non moins important, l'Afrique du Sud est fortement affectée par la menace de prolifération du SIDA, avec un taux de séropositivité de 10,6 % de la population totale et de 16,6 % pour le groupe d'âge 15-29 ans. À noter qu'en 2011, 31 % des décès enregistrés sont dus au fléau du SIDA.¹⁹

¹⁶ Mesure obligeant les entreprises étrangères à céder un bloc de contrôle aux autochtones. Le secteur bancaire est exempté de cette restriction

¹⁷ US Department of State: "2012 Investment Climate Statement- South Africa", Juin 2012.

¹⁸ Centre International pour la Prévention de la Criminalité : Rapport International 2012,

¹⁹ Dans une étude publiée en janvier 2012, l'Institut sud-africain sur les relations raciales montrait que si l'Afrique du Sud n'était pas ravagée par le fléau du SIDA, sa population aurait été de 55 millions d'habitants au lieu de 50,6 millions d'habitants actuellement.

Positionnement régional des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne²⁰ : comparaison avec l'expérience de l'Afrique du Sud

De par la structure de leurs échanges extérieurs, polarisés pour des raisons historiques et économiques sur l'Europe, les pays du Maghreb ont des relations économiques avec l'Afrique subsaharienne globalement moins dynamiques, comparativement à l'Afrique du Sud. Cette réalité cache, toutefois, des différences notoires d'un pays maghrébin à l'autre.

Le retard accumulé dans l'édification de l'Union du Maghreb Arabe empêche une mutualisation des efforts et des moyens et génère un manque à gagner substantiel, en termes de mobilisation du potentiel de coopération entre les pays maghrébins eux-mêmes et entre le Maghreb et les pays d'Afrique subsaharienne.

Ainsi, la place de l'Afrique subsaharienne dans les options stratégiques des pays maghrébins n'émane pas d'une vision commune partagée.

Chacun de ces pays poursuit une démarche qui lui est propre, axée sur un ou plusieurs objectifs, qu'ils soient d'ordre politique ou économique.

Caractéristiques et principaux déterminants du positionnement régional des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne

Le principe directeur qui structure l'action des pays maghrébins en Afrique est articulé autour de la promotion de la coopération Sud-Sud pour le développement socio-économique et la mise en place

²⁰ L'Afrique subsaharienne est la partie de l'Afrique située au sud du Sahara. Elle est subdivisée en quatre sous-régions : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et l'Afrique Australe.

d'intérêts économiques nationaux, par le biais d'une présence active du secteur privé maghrébin en Afrique subsaharienne²¹.

L'intérêt porté par les pays maghrébins à l'élargissement de leur coopération avec les pays d'Afrique subsaharienne et, plus particulièrement avec les pays d'Afrique de l'Ouest, s'est renforcé au cours des dernières années, dans le sillage de la percée économique des grands pays émergents en Afrique et de la multiplication des initiatives de la communauté internationale en faveur du développement socio-économique de ce continent²². Cet intérêt s'explique, également, par l'ambition des pays maghrébins, en particulier ceux dont l'appareil productif est dépendant des exportations, de développer de nouveaux relais de croissance pour diversifier leurs débouchés extérieurs et compenser la baisse de la demande européenne, fragilisée par le contexte actuel de crise économique.

Si l'Afrique subsaharienne figure, en principe, en tant que priorité stratégique des pays maghrébins, la traduction concrète de cette priorité fait ressortir des résultats contrastés d'un pays à l'autre.

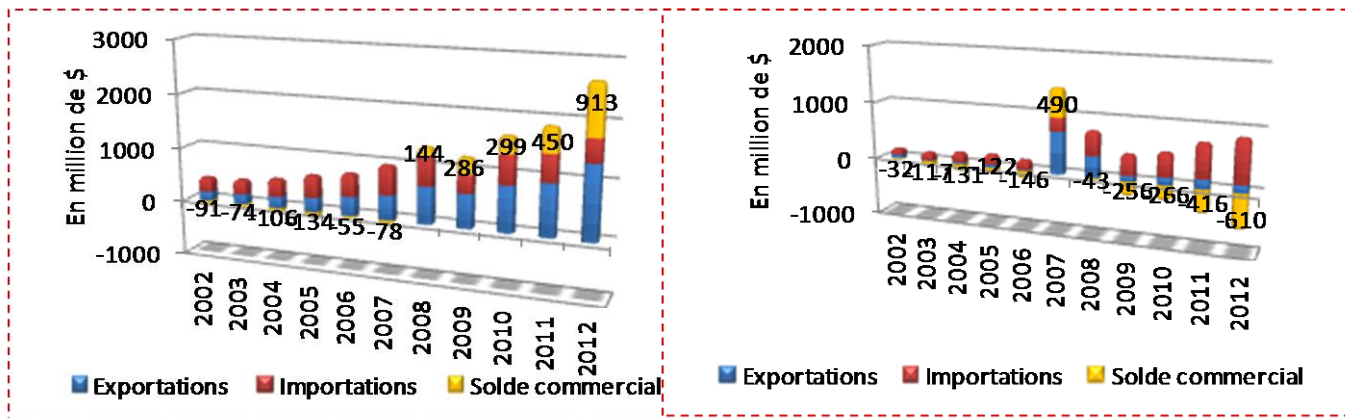
L'examen des relations des pays du Maghreb avec les pays de l'Afrique subsaharienne permet de relever qu'à l'exception du Maroc, qui a entamé, depuis au moins une décennie, une nouvelle stratégie de positionnement axée sur le développement de l'investissement en Afrique subsaharienne dans des secteurs clés tels que le secteur bancaire, les télécommunications et le transport aérien, les autres pays du Maghreb entretiennent des relations commerciales peu diversifiées avec le continent tant en termes de secteurs qu'en termes de partenaires.

De plus, les relations de coopération restent dans l'ensemble dominées par une approche purement économique. Si cette situation a sensiblement évolué durant la dernière décennie, il reste, toutefois, encore en déphasage par rapport à l'approche adoptée par les pays émergents qui opèrent en Afrique par le biais de stratégies globales et multidimensionnelles, passant par le commerce, l'investissement, la coopération technique et l'aide au développement. À noter que l'approche marocaine en matière de coopération avec l'Afrique subsaharienne se caractérise désormais par sa diversification. Cette coopération s'est élargie progressivement au domaine culturel, culturel et celui de l'appui au renforcement des capacités locales des pays d'Afrique subsaharienne.

²¹ Nezha ALAOUI : « La projection économique des pays du Maghreb sur l'Afrique subsaharienne », IFRI 2010.

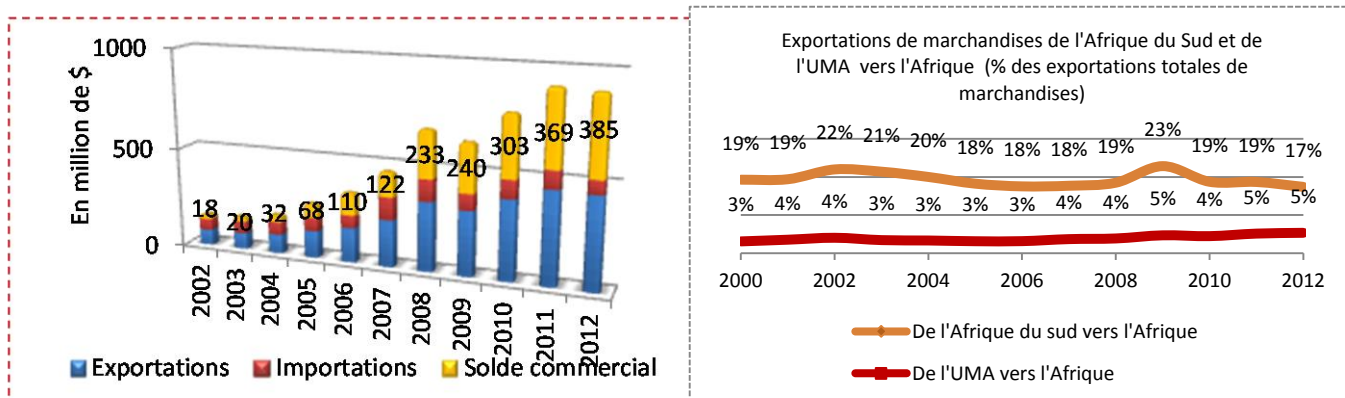
²² Ibid.

Commerce extérieur Maroc-Afrique subsaharienne – Commerce extérieur Algérie-Afrique subsaharienne



Commerce extérieur Tunisie-Afrique subsaharienne

Source : Calcul IRES, données CNUCED



En termes relatifs, le Maroc et la Tunisie sont les deux pays maghrébins dont les échanges extérieurs avec l'Afrique subsaharienne connaissent une progression régulière. Cette réalité diffère de celle de l'Algérie et de la Libye, pays politiquement plus visibles sur la scène africaine, mais sans pour autant traduire cette visibilité en termes de développement des échanges commerciaux et des investissements, en direction du continent africain.

Le Maroc, qui n'est pas membre de l'Union Africaine, structure sa politique africaine en faisant prévaloir une approche de coopération bilatérale et sous régionale, relayée par des instruments économico-financiers.

La Tunisie suit la même tendance, mais dans une intensité moindre au regard de ses priorités économiques largement orientées vers l'Europe.

L'Algérie, pour sa part, a privilégié une approche de coopération continentale dans le cadre du NEPAD, avec l'établissement d'alliances avec des pays leaders africains, notamment le Nigeria et l'Afrique du Sud, ciblant en particulier les projets dans les domaines de l'infrastructure, tels que l'autoroute Alger-Lagos, et les hydrocarbures, avec la présence active de la Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures (SONATRACH) dans certains pays d'Afrique subsaharienne.

Un positionnement régional du Maroc en Afrique de l'Ouest qui se rapproche de celui de l'Afrique du Sud en Afrique Australe et de l'Est

Parmi les pays du Maghreb, le Maroc affiche une posture qui se rapproche le plus de celle de l'Afrique du Sud, en termes de positionnement régional. En effet, la projection économique du Maroc en Afrique de l'Ouest se recoupe avec la stratégie déployée par l'Afrique du Sud au niveau de son voisinage. Certes, en termes d'intensité d'intégration, l'Afrique du Sud est relativement plus engagée, avec une part de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est dans les exportations globales sud-africaines, s'élevant respectivement à 8,1 % et à 10 % contre 5 % pour les exportations marocaines, à destination de l'Afrique de l'Ouest. Bien entendu, ce différentiel en termes d'intensité des échanges devrait être pondéré par le fait que les échanges de l'Afrique du Sud avec son voisinage évoluent dans le cadre de regroupements régionaux, à l'instar de la *Southern African Custom Union*²³ ou encore la *Southern African Development Coordination Conference*²⁴.

La présence marocaine en Afrique de l'Ouest a pour socle fondateur l'ambition de créer des relais de croissance qui profitent à l'ensemble des partenaires. L'octroi de préférences commerciales à ses partenaires ouest-africains dénote de la volonté du Maroc de promouvoir des échanges orientés développement.

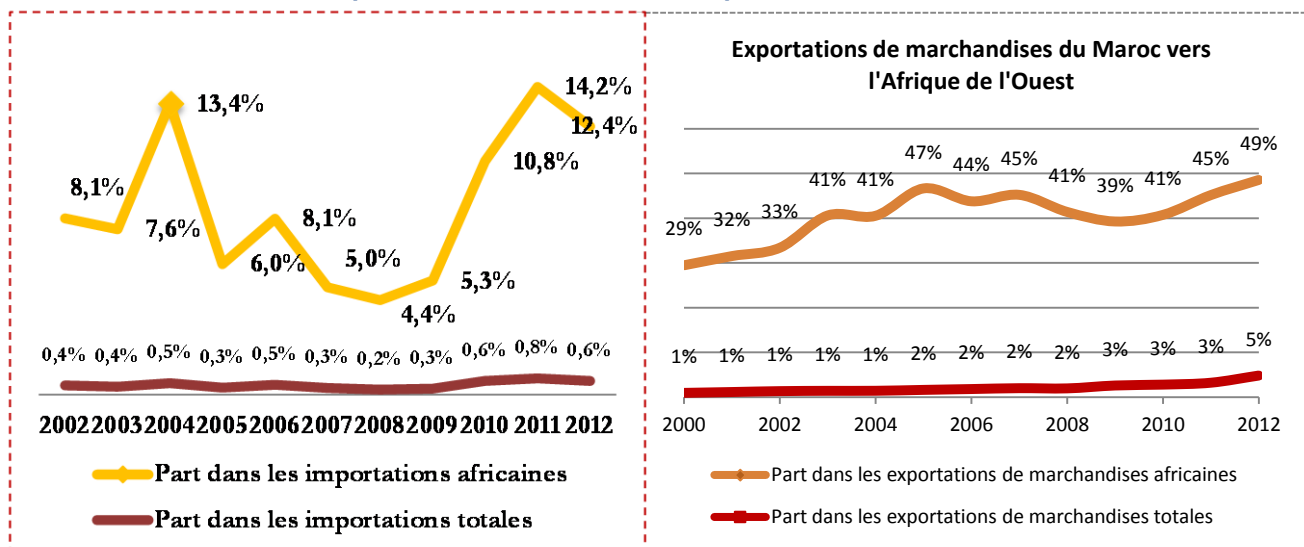
À titre d'illustration, les importations marocaines en provenance de l'Afrique de l'Ouest ont connu une forte progression à partir de 2008, passant de 4,4 % à 14,2 % en 2011 des importations totales en provenance de l'Afrique. Les relations commerciales avec cette région sont relayées davantage par une dynamique de l'investissement direct marocain qui vient, de surcroît, compenser tout

²³ Cette union regroupe, outre l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et les Etats du Lesotho et du Swaziland

²⁴ La SADC est un organe de coopération régionale composé de quinze pays d'Afrique Australe et de l'Est

déséquilibre commercial de nature à gêner le développement harmonieux des relations commerciales avec ces pays.

Importations du Maroc de l'Afrique de l'Ouest



Source : Calcul IRES, données CNUCED

Aujourd'hui, le Maroc, à l'image de l'Afrique du Sud, est en train d'élargir le spectre de sa stratégie de coopération aux autres régions de l'Afrique subsaharienne. La place de l'Afrique dans les priorités stratégiques du Maroc s'est renforcée depuis l'accession au Trône du Roi Mohammed VI, avec la conclusion de 400 accords avec plus de 40 pays, avec le développement des liens de coopération avec des groupements régionaux comme l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine ou la Communauté des États sahélo-sahariens ainsi qu'avec la dynamique d'investissement des entreprises marocaines en Afrique subsaharienne.

Les investissements marocains en Afrique sont essentiellement l'œuvre de grands groupes. Six d'entre eux, en l'occurrence Attijariwafabank, Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Maroc Telecom, Office Chérifien des Phosphates, Société Nationale d'Investissement et Royal Air Maroc, figurent parmi les 40 entreprises africaines les plus performantes. À rappeler, dans ce cadre, que les autorités publiques au Maroc ont encouragé l'investissement dans les pays d'Afrique, en relevant, en décembre 2010 le montant transférable en devises, au titre des investissements à l'étranger, de 30 millions de dirhams à un plafond de 100 millions contre 50 millions, seulement, pour le reste du monde²⁵.

²⁵ A rappeler, dans ce cadre, que les autorités publiques au Maroc ont encouragé l'investissement dans les pays d'Afrique en relevant, en décembre 2010, le montant

L'ambition marocaine de s'ériger en tant que hub régional dans le domaine du transport maritime et aérien, de la finance, avec la création de « Casablanca Finance city » ainsi qu'en matière de formation universitaire et professionnelle devra, par sa concrétisation, contribuer à la diversification des relations de partenariat avec les pays d'Afrique subsaharienne.

La stratégie marocaine en direction de l'Afrique dépasse les considérations purement économiques pour englober des dimensions structurantes dont, notamment, la dimension sécuritaire et celle liée à la migration. À cet égard, le Maroc, qui est devenu une terre d'accueil pour les migrants issus des pays d'Afrique subsaharienne, est en train de repenser sa stratégie d'immigration et envisage de lancer une opération exceptionnelle de régularisation de la situation des immigrés, en séjour irrégulier²⁶.

Pour ce qui est de la dimension sécuritaire, le Maroc est fortement sensible à la stabilité dans son voisinage sahélo-saharien. Il a appuyé, durant sa présidence tournante du Conseil de Sécurité de l'ONU en décembre 2012, la résolution autorisant le déploiement d'une force internationale au Mali.²⁷ Le Maroc privilégie une approche qui ne soit pas exclusivement sécuritaire et prône, par conséquent, une réponse globale, à même de lutter efficacement contre les racines de l'instabilité au Sahel. Son soutien au processus démocratique au Mali s'est conforté par la visite du roi Mohamed VI à ce pays pour participer à la cérémonie d'investiture du nouveau président malien, le 19 septembre 2013.

L'engagement du Maroc en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique s'inscrit dans la même approche, adoptée par l'Afrique du Sud, pays ayant participé à de nombreuses missions de paix de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine, au niveau de plusieurs zones de tensions, comme au Burundi, au Darfour ou en République Démocratique du Congo. De fait, en 2010, environ 2 000 soldats et policiers Sud-africains étaient au service de l'ONU²⁸.

transférable au titre des investissements à l'étranger, de 30 millions de dirhams à un plafond de 100 millions contre 50 millions seulement pour le reste du monde.

²⁶ Communiqué du Ministre délégué, Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger, 15 novembre 2013.

²⁷ Résolution 2085/2012 du Conseil de Sécurité de l'ONU (6898^{ème} séance-après-midi)

²⁸ Cf. Center for Security Studies (Zurich). Analyse du CSS N° 84- Octobre 2011

Réalité et perspectives de développement des relations de coopération entre les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud

Des relations économiques entre les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud, en deçà de leur potentiel

Les relations de coopération entre les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud n'ont pas réussi à acquérir un caractère réellement stratégique, malgré les ambitions qui ont prévalu, au lendemain de la fin du régime de l'apartheid en 1994.

Sur le plan économique, en particulier, ces relations restent, dans l'ensemble, peu développées, en raison, entre autres, de la structure du commerce extérieur des pays maghrébins, polarisée géographiquement sur l'Europe, voire même sectoriellement, ainsi que des problèmes de logistique, de transport et de couverture contre les risques.

Ces relations économiques se caractérisent par un déficit commercial persistant, en faveur de l'Afrique du Sud, mais dont l'intensité varie d'un pays maghrébin à l'autre.

Ainsi, il apparaît que les échanges de l'Afrique du Sud sont moins dynamiques avec le Maroc et la Tunisie qu'avec l'Algérie.

Établies en mai 1994²⁹, les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Afrique du Sud ont connu, à partir de l'année 2000, un net refroidissement, en raison de l'attitude ambivalente de Pretoria vis-à-vis de la question du Sahara marocain. Les perspectives des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Afrique du Sud continuent d'être placées sous le prisme de la question de l'intégrité territoriale

²⁹ L'ambition de départ des deux pays de renforcer leurs relations bilatérales a donné naissance à plusieurs accords de coopération couvrant des domaines variés : transport aérien, promotion commerciale, recherche agronomique, coopération institutionnelle (chambres de commerce, autorités portuaires, patronat).

du Maroc. Si l'éventualité de la normalisation des relations bilatérales n'est pas totalement écartée, cette éventualité restera une simple vue de l'esprit tant que Pretoria ne renonce pas à son activisme anti-marocain sur la scène internationale.

Quant aux relations commerciales entre le Maroc et l'Afrique du Sud, elles ne sont régies par aucun accord commercial bilatéral. Globalement limitées, ces relations se caractérisent par un déficit commercial à la défaveur du Maroc, lequel s'est, toutefois, replié depuis 2009, en raison d'une forte contraction des échanges commerciaux entre les deux pays.

Plus récemment, quelques signes de réchauffement des relations bilatérales se sont profilés à l'horizon, au regard de l'intérêt porté par le secteur privé sud-africain à redynamiser les relations économiques avec le Maroc. Cela pourrait, à bien des égards, contribuer à insuffler un nouvel élan à la coopération entre les deux pays et à amener, progressivement, l'Afrique du Sud à réviser sa position au sujet de la question du Sahara marocain.

Pour ce qui est de la Tunisie, ses relations de coopération avec l'Afrique du Sud comptent à leurs actifs, depuis 1994, un cadre riche et diversifié d'accords et de conventions dans plusieurs secteurs (tourisme, transport, finance, culture...) et quelques sommets tenus au niveau des chefs d'État des deux pays. Toutefois, ces accords n'ont pas réussi à concrétiser le potentiel de la coopération bilatérale. En effet, les relations économiques sont restées relativement limitées durant les dix dernières années. Exception faite de l'année 2007, le commerce entre la Tunisie et l'Afrique du Sud n'a guère dépassé 30 millions de dollars. Cela contraste avec la dynamique du commerce extérieur tunisien avec l'Afrique subsaharienne qui a fortement progressé depuis 2008.

Après le « *printemps arabe* », l'Afrique du Sud semble accorder un intérêt particulier à la relance de la coopération avec la Tunisie. La décision de mettre en place une commission mixte pour la promotion du commerce et de l'investissement entre les deux pays, en mai 2013, pourrait ouvrir des perspectives favorables et jeter les bases d'une diversification des relations de l'Afrique du Sud avec la Tunisie, au lieu de leur polarisation exclusive sur l'axe Pretoria-Alger.

S'agissant des relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, celles-ci revêtent un caractère particulier et jouissent d'une concordance de points de vue sur les grandes questions internationales et régionales, notamment au sein de l'Union Africaine.

L'Algérie constitue le premier partenaire de l'Afrique du Sud, au niveau du Maghreb.

En termes d'échanges commerciaux, le commerce entre l'Algérie et l'Afrique du Sud a connu un tournant en 2008, année à partir de laquelle, l'Algérie a intensifié ses importations en provenance d'Afrique du Sud, au moment où les exportations algériennes à destination de ce pays sont demeurées quasiment

nulles. Cette situation génère pour l'Algérie un déficit chronique, atteignant 450 millions de dollars en 2012.

L'Algérie et l'Afrique du Sud s'efforcent d'étendre leurs relations de coopération à plusieurs domaines, dans le cadre des travaux de la commission mixte, instituée par les deux pays. Toutefois, la concrétisation de cet objectif se heurte à plusieurs obstacles dont, notamment, la rigidité de la structure de l'économie algérienne, dominée par le secteur des hydrocarbures et le développement limité du secteur privé en Algérie.

En dépit de ces faiblesses, les possibilités de développement des relations de coopération entre les pays du Maghreb et l'Afrique du sud sont bien réelles. Elles permettraient aux deux parties de diversifier leurs débouchés extérieurs, à un moment où les principaux marchés à l'export sont soumis à de fortes tensions baissières, compte tenu d'une conjoncture économique mondiale déprimée et où la concurrence étrangère, notamment celle des pays émergents, sur les marchés africains devient de plus en plus intense.

L'agriculture est un secteur où le potentiel d'échange entre le Maroc et la Tunisie, d'une part et l'Afrique du Sud, d'autre part, est important. En effet, ce dernier pays est un grand importateur de fruits, de légumes et d'épices³⁰.

Sur le plan industriel, le développement de la coopération entre les économies maghrébines et sud-africaine aurait des retombées positives sur certains secteurs clés, comme les matériaux roulants ferroviaires, les combustibles synthétiques, les équipements et machines pour mines... La création de joint-ventures dans ces domaines permettrait aux pays du Maghreb de bénéficier de l'expertise sud-africaine.

Pour le secteur du textile-habillement, le Maroc et la Tunisie pourraient couvrir une part des approvisionnements de l'Afrique du Sud, pays classé 25^e importateur mondial et dont la plupart des importations proviennent d'Asie. Ils auraient, toutefois, à affronter la concurrence de certains pays, comme le Botswana, Madagascar, le Malawi et Maurice qui ont fait des percées importantes dans ce marché³¹.

³⁰ "Potential market for agri-food products from Africa". Mars 2011. INTRACEN (www.intracen.org).

³¹ « Afrique du Sud: Un marché pour les vêtements de l'Afrique ». Mars 2011. INTRACEN.

Des défis communs à relever par les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud, sur le plan géopolitique et sécuritaire

Le secteur touristique offre, également, de grandes potentialités dont les bénéfices pour les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud dépasseraient les seuls gains économiques. Le tourisme pourrait constituer, en effet, un puissant levier de rapprochement culturel entre les peuples du Maghreb et de l'Afrique du Sud.

Le développement d'une proximité renforcée entre le Maghreb et l'Afrique du Sud se justifie, également, par l'existence de défis communs à relever. Sur le plan géopolitique, la présence de plus en plus marquée des acteurs émergents en Afrique subsaharienne n'est pas sans conséquences sur les positions concurrentielles des pays maghrébins et sur celle de l'Afrique du Sud, dans une moindre mesure. Obéissant à de nouvelles logiques d'internationalisation, modulées en fonction des spécificités des économies ciblées (contrôle des matières premières, notamment énergétiques, ciblage du marché intérieur, plateformes d'exportation...), les BRIC détiennent, aujourd'hui, des parts de marché sans cesse croissantes dans plusieurs pays maghrébins et subsahariens.

Sur le plan sécuritaire, le Maghreb et l'Afrique du Sud sont confrontés à des risques majeurs qui menacent la stabilité dans leur voisinage immédiat. La menace terroriste continue d'être alimentée par la persistance de l'instabilité au Sahel et dans certains pays d'Afrique de l'Est. La porosité des frontières au Sahel favorise le développement de toutes les formes de criminalité et de trafics illicites, sous l'égide d'AQMI. Ce mouvement tire profit de l'instabilité qui règne dans la région, surtout depuis la chute du régime de Kadhafi, qui s'est accompagnée d'un afflux important d'armes, suite au retour des milices qui ont combattu en Libye.

Le risque majeur qui se profile, aujourd'hui, est le développement d'un arc d'instabilité, mettant en correspondance plusieurs fractions terroristes dans la région, notamment le mouvement « Boko Haram » au Nigéria et le mouvement « Shabab » en Somalie. Les prises d'otages fréquentes, les attaques contre des sites névralgiques (Ain Amenas en Algérie) et les attentats de Nairobi attestent de l'acuité du phénomène terroriste, aussi bien pour les pays du Maghreb que pour l'Afrique du Sud et son voisinage.

Au regard des opportunités que recèlent les relations entre les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud et des défis communs auxquels ils sont confrontés, la transition vers des relations de coopération harmonieuse suppose le recours à une nouvelle approche de partenariat, axée sur deux logiques de fond : une coopération économique et financière renforcée, permettant d'élargir le champ

des intérêts stratégiques et un rapprochement entre acteurs non gouvernementaux pour créer des relais de coopération durables.

L'édification du Maghreb : quels enseignements peut-on déduire de l'expérience de l'Afrique du Sud ?

La relance du Maghreb s'avère une nécessité incontournable pour relever les défis internes et externes et assurer un meilleur ancrage des pays maghrébins à l'Afrique, en complément à leur ancrage arabe et euroméditerranéen. Pour cela, les pays du Maghreb devraient dépasser les intérêts étroits, liés aux visions à court terme, en se projetant dans un horizon de moyen et long terme afin de devenir des acteurs actifs sur l'échiquier régional et international. Dans cette vision, la dimension économique devrait acquérir une place de choix, avec la réalisation de projets de développement, d'envergure régionale, dans des secteurs stratégiques, option nettement plus bénéfique qu'une simple libéralisation du commerce extérieur intramaghrébin.

L'adoption d'une stratégie permettant d'asseoir l'intégration du Maghreb sur des bases durables supposerait, aussi, une forte implication des opérateurs économiques maghrébins pour créer les relais nécessaires, à même de pérenniser les échanges commerciaux et de les libérer des ambivalences de l'agenda politique. Ainsi, il serait opportun de recourir à des partenariats de progrès dont notamment :

- un partenariat entre la Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures (SONATRACH) d'Algérie et le Groupe Office Chérifien des Phosphates (OCP) marocain en vue de faire du Maghreb une base de production d'engrais, de dimension internationale et qui soit la plus compétitive au monde.
- une offre touristique intégrée entre le Maroc et la Tunisie, pouvant permettre aux deux pays de mieux capter les flux touristiques en Méditerranée, tout en évitant de se projeter dans une course au moins-disant, fortement préjudiciable aux deux parties.
- un développement harmonieux des secteurs bancaires maghrébins, favorisant leur concentration, ce qui permettrait une mobilisation efficiente de l'épargne régionale et son allocation optimale.

La réussite de tout projet d'intégration régionale suppose, également, la mise en place de leviers structurels qui permettent de rationaliser le processus de spécialisation économique entre pays

membres et de développer les échanges intra-branches pour favoriser une mobilisation efficiente des synergies et des complémentarités.

Tout en considérant que l'intensité d'intégration de l'Afrique du Sud au niveau de son voisinage reste à parfaire, l'expérience de celle-ci en matière de positionnement régional et international pourrait constituer une source d'inspiration pour les pays du Maghreb, dans l'édification d'un espace maghrébin intégré, à même d'assurer la prospérité et la stabilité des États membres, mais aussi de leur voisinage.

Cette expérience confirme que le développement d'un espace économique régional est le gage d'une meilleure attractivité aux investissements étrangers. L'afflux des IDE, à destination de l'Afrique du Sud est lié, dans une large mesure, aux ouvertures que ce pays offre sur les espaces régionaux d'Afrique Australe et de l'Est, ce qui favorise les économies d'échelles et, partant, une plus grande rentabilité des projets d'investissement.

Au Maghreb, l'intégration régionale, si elle était menée réellement, développerait le potentiel d'attractivité aux investissements étrangers, lesquels subissent, aujourd'hui, de fortes fluctuations, au gré de la conjoncture internationale.

L'Afrique du Sud, compte tenu de ses capacités économiques, s'efforce d'assurer un développement mutuellement avantageux pour sa région, en promouvant le transfert de savoir et de savoir-faire, grâce à ses investissements directs et en soutenant le développement humain, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Les pays du Maghreb gagneraient, de leur côté, à s'inscrire dans une approche similaire, favorisant le renforcement mutuel de leurs capacités dans le domaine économique et social.

Le recours par l'Afrique du Sud à des partenariats en dehors de son espace régional est fondamental. De par sa proximité avec les BRIC, l'Afrique du Sud joue le rôle d'acteur qui structure, de manière implicite, la coopération extérieure de l'espace régional, auquel elle appartient. Cette façon de faire contribue au renforcement des capacités de négociation de l'espace régional, dans son ensemble. Les pays maghrébins devraient tirer les enseignements de l'expérience sud-africaine, en optant pour une approche concertée dans leurs relations avec leur premier partenaire, l'Europe, afin de venir à bout des distorsions qui limitent leur pouvoir individuel de négociation et réduisent, de ce fait, le gain économique et politique, potentiellement mobilisable.

L'intégration maghrébine pourrait, enfin, offrir un cadre de coopération, propice au développement des relations entre les pays maghrébins et l'Afrique du Sud. Cela leur permettrait de mettre à profit leurs capacités respectives de projection géopolitique et économique, au bénéfice de l'intégration africaine, dans sa globalité.

L'expérience marocaine en Afrique de l'Ouest et celle de l'Afrique du Sud en Afrique Australe et de l'Est pourraient constituer, à ce titre, une base solide pour créer une communauté d'intérêt entre les pays africains, sans distinction.